

# POURQUOI ET COMMENT FAIRE GRÈVE ?

*Un mouvement de grève est en train de se construire pour gagner une autre politique, de justice sociale, fiscale et environnementale. Les gouvernements successifs ont montré que le pouvoir ne céderait pas sans une grève massive, reconductible, susceptible de bloquer le pays. Tout le monde est concerné !*

## Comment faire grève ?

Le droit de grève existe dans toutes les entreprises, petites ou grandes, qu'on soit syndiqué-e ou non. Il est garanti par la Constitution. **Tout-e salarié-e peut donc faire grève, à une condition :**

- soit, d'être au moins deux si l'appel à cesser le travail concerne uniquement son entreprise (à moins d'être l'unique salarié-e de son entreprise),
- soit s'associer (même seul-e dans l'entreprise) à une grève nationale. Retrouvez sur [solidaires.org](http://solidaires.org) tous les appels nationaux de Solidaires et de ses organisations membres.

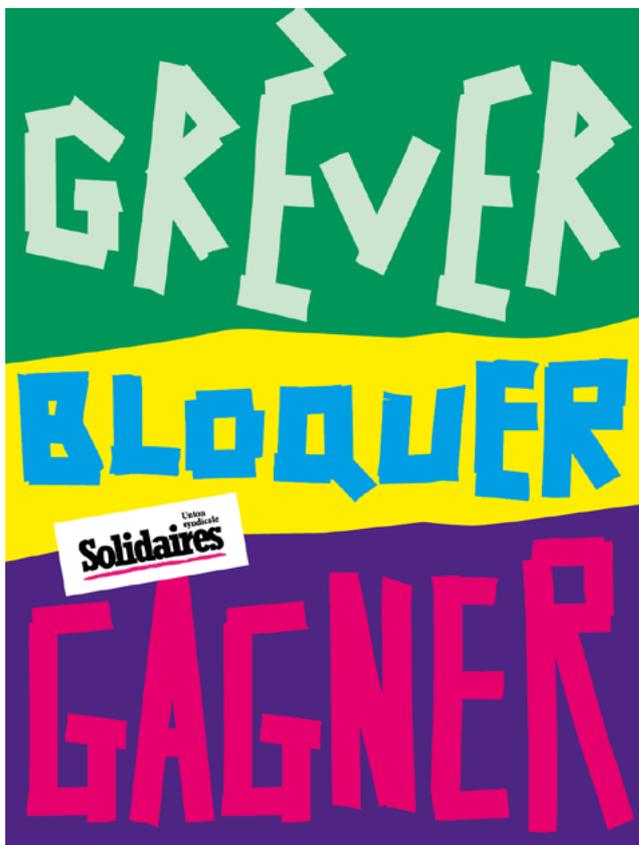
Dans la fonction publique, Solidaires Fonction publique dépose des préavis qui couvrent l'ensemble des personnels (et qui sont publiés sur le site de Solidaires). Sauf dans certaines professions soumises au "service minimum" (professeur-es des écoles, transports de voyageurs-euses, personnel de la santé et du médico-social...), aucune autre démarche n'est nécessaire : il suffit de ne pas se rendre au travail le jour J.

## Les obstacles à la grève

Aucun employeur ne peut empêcher un-e salarié-e de faire grève, ni le sanctionner pour cela. Ce n'est pas non plus à l'employeur de dire que tel jour n'est pas un jour de grève. S'il y a un appel Solidaires, le ou la salarié-e peut se mettre en grève (qu'il soit adhérent-e ou pas à un syndicat ou une fédération membre de Solidaires) !

Bien sûr, c'est plus difficile si on a un emploi précaire, ou si on ne peut pas se permettre le retrait d'une journée de salaire. Parlons-en entre collègues : la solidarité est notre force ! **Plus**

**on est nombreux et nombreuses, moins il sera facile de s'en prendre aux grévistes.** Des caisses de grève peuvent aussi être organisées.



## Pourquoi faire grève ?

Le gouvernement et les patrons ne lâcheront pas facilement. Il faut pour cela bloquer l'économie pour qu'il leur soit plus coûteux de persévérer que de céder à nos revendications. **Et c'est par la grève qu'on bloque !** En arrêtant de travailler, nous stoppons l'exploitation, nous arrêtons le système économique et nous montrons que les richesses ne se produisent pas sans nous. Nous libérons du temps pour la mobilisation.

## Toutes les grèves sont utiles

Les salarié-es qui travaillent dans de petites entreprises ou associations ont parfois le sentiment qu'il ne sert à rien de faire grève en dehors de quelques secteurs bloquants qu'il vaudrait mieux soutenir, en donnant aux caisses de grève ou en venant sur leurs piquets de grève : les transports, les raffineries, le ramassage des déchets... Mais les grévistes de ces secteurs le disent clairement : le meilleur moyen de les soutenir, c'est de se mettre soi-même en grève ! **Aucune grève n'est inutile. Toutes les grèves désorganisent l'économie, la vie ordinaire. Elles sont le meilleur moyen de contraindre le patronat à céder. Une grève dans un nouveau secteur attire l'attention des médias et des gouvernants en montrant la généralisation de la colère au-delà des secteurs les plus combatifs.**

## Rendre la grève visible

Quand on fait grève, "personne ne s'en aperçoit" ? Dans tous les secteurs, c'est un défi de rendre la grève visible. Il est important d'en parler avec ses collègues, pour être plus nombreux et nombreuses. De déployer une banderole devant l'entreprise ou tout autre moyen de visibilité en lien aussi avec votre activité (jeter symboliquement des outils de travail quand c'est possible, gants de ménage par exemple, ou des codes civils, souris de claviers d'ordi dans une mise en scène avec revendications, etc.)... Décrire un communiqué de presse pour faire connaître la grève et ses revendications. De ne pas rester chez soi mais de rejoindre les manifestations et les actions, avec un cortège de la boîte, des pancartes. De se réunir en assemblée générale (AG) avec les collègues et/ou de rejoindre des assemblées générales d'autres secteurs en lutte. Pour cela, **un formulaire de Solidaires est disponible pour que nous fassions connaître votre grève ou que nous vous mettions en contact avec d'autres grévistes.**

## Vers la grève reconductible

Pour enraciner la grève dans la durée, il est indispensable que ce soient les grévistes qui décident. Il faut tenir des AG dans les secteurs professionnels où chacun-e peut prendre la parole et voter. **La grève générale ne se décrète pas d'en haut !** C'est dans les AG que les salarié-es peuvent débattre du moment et des moyens pour l'organiser en y allant avec le maximum de collègues. Il est important aussi dans les territoires de tenir des AG interprofessionnelles, si elles émanent et représentent des secteurs professionnels en lutte sans s'y substituer. **Il est important de se rapprocher des Solidaires locaux, ou tout autre Union départementale pour obtenir un maximum d'informations et avoir des aides matérielles à l'organisation de la visibilité.**

LE FORMULAIRE DE  
REMONTÉES PUBLIC



Union  
syndicale  
**Solidaires**

*L'Union syndicale Solidaires est un syndicat qui couvre tous les départements, et des secteurs professionnels très divers. Nous sommes présents dans le public comme le privé ainsi que chez les étudiant-es et les retraité-es. Nous menons un syndicalisme de lutte, sans concessions avec le patronat.*

  
**@UnionSolidaires**